

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 10 avril, à 20 heures 15, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 4 avril 2024, sous la présidence de Madame SEON Isabelle, Maire.

Présents : Isabelle SEON, Florence FAVIER, Christelle MAITRE, Brigitte NICOLAS, Alphonse MONTAGNE, Michel VALENTIN, Sébastien GIROUX, Guillaume MATHIEU, Frédéric JOURDE

Était absent excusé : M. LAGIER Jean-Michel

Secrétaire de séance : Brigitte NICOLAS

Madame le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation PV dernier conseil
- Délibération taux impôts
- Délibération affectation du résultat
- Délibération retrait fonction 1<sup>er</sup> adjoint
- Délibération nombre poste adjoints
- Délibération pour élection 1<sup>er</sup> adjoint
- Election 1<sup>er</sup> adjoint

## PV conseil du 10 avril 2024

Le PV a été communiqué aux conseillers avant le conseil municipal.

Mme le Maire signale que le libellé « approbation du PV du conseil précédent » n'était pas noté sur la convocation.

### 1-Délibération : Taux impôts 2024

Madame le Maire expose aux conseillers qu'il est nécessaire de voter des taux d'imposition pour l'année 2024 suite au contrôle par la Direction Départementale des Finances Locales Publiques de la Haute-Loire. Il faut voter les taux de taxe foncière bâti, non-bâti et taxe d'habitation. Il est donc proposé :

Taxe foncière (bâti) :	38.35 %
Taxe foncière (non bâti) :	52.18 %
Taxe d'habitation :	11.25 %

**POUR : 09**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

### 2-Délibération : affectation du résultat :

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux l'affectation du résultat de fonctionnement 2023, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT 2022	RESULTAT 2023	RESULTAT 2023
INVESTISSEMENT	10 271.53	-135 945.29	-125 673.76
FONCTIONNEMENT	83 752.19	70 569.75	154 321.94

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2023	94 023.72 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	18 376.65 €
Excédent de fonctionnement (ligne 1068 investissement)	135 945.29 €

POUR : 09

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### 3-Délibérations concernant le poste de 1<sup>er</sup> adjoint

Après discussion sur le poste de 1<sup>er</sup> adjoint et explications des fonctions, les délibérations concernant ce poste sont reportées au prochain conseil.

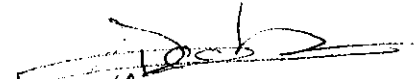
Christelle Faite a signalé au Conseil qu'elle n'était pas présente comme\*

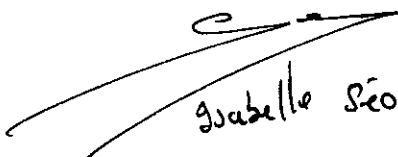
### 4- Informations diverses

- Renouveau des pare-neiges . 1<sup>er</sup> Maire demande de Favoriser Bruac .
- Faire passer la balayeuse dans tous les villages de Beaune-sur-Arzon si besoin
- Mme le Maire récapitule pour le recensement que la population est de 237 habitants. Recensement Réalisé par M<sup>r</sup> Séon Erick
- Mme le Maire parle d'installer une bibliothèque au plan d'eau. L'implantation sera vu par les conseillers au ~~prochain~~ conseil.

La séance est levée à 21 heures 26.

Signature du Président de séance et du Secrétaire de séance

  
Brigitte Nicolas

  
Isabelle Séon

\* Brigitte Nicolas de ne pas avoir pu assister à la réunion du 26 mars 2024 concernant le poste du 1<sup>er</sup> Adjoint. Demande faite pour que M<sup>r</sup> Degrier J. Pichet fasse une demande de démission.